



Paroisse Saint-Yves  
en Pays de Morlaix  
Église catholique en Finistère

[www.paroissesaintyves.com](http://www.paroissesaintyves.com)

## UNE MAGNIFIQUE RESTAURATION

La commune de Plouégat -

Guerrand a réalisé une magnifique restauration, de 2017 à 2021, à la hauteur de la valeur architecturale de l'église Saint Agapit.

## UN LIEU DE PRIÈRE ET DE BEAUTÉ

Joyau du XVI<sup>e</sup> siècle de style

Beaumanoir, cette église accueille depuis 500 ans les fidèles qui viennent y prier, et tous ceux qui se laissent toucher par sa beauté.



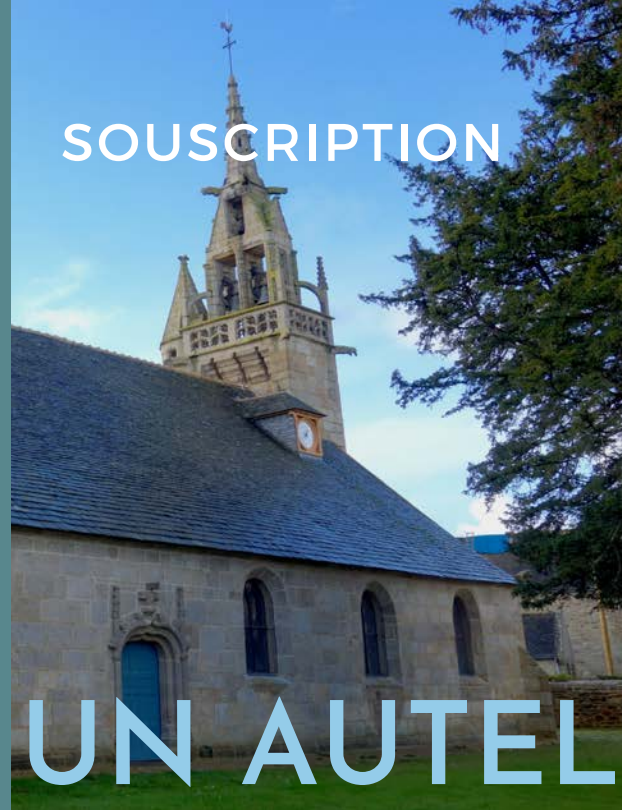
## DON EN LIGNE

Directement via le site du diocèse  
[diocese-quimper.fr](http://diocese-quimper.fr)

Faire un don

sélectionner "Autel Plouégat"

Merci  
pour votre participation  
!



SOUSCRIPTION

UN AUTEL  
POUR L'ÉGLISE DE  
PLOUÉGAT  
GUERRAND





Si les gros travaux sont à la charge de la commune, le mobilier relève de la paroisse, pour l'usage cultuel. La communauté chrétienne locale tient à équiper l'église, afin qu'elle demeure pour chacun un lieu de ressourcement spirituel.

*Pour mener à bien notre projet, nous avons besoin de votre aide.*



## NOTRE PROJET

Réaliser un bel autel contemporain, qui s'intègre harmonieusement dans l'édifice, pour la célébration des sacrements, en particulier de la messe.

Coût du projet : 5000 €

Fiancement par la paroisse : 2000 €

Objectif souscription : 3000 €



## BON DE SOUSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Tél / Mail : .....

Ci-joint mon chèque d'un montant de ..... € à l'ordre de :

"Association diocésaine, Autel Plouégat-G."

A expédier ou à déposer à l'accueil paroissial :

**19 rue de la Libération**

**29620 LANMEUR**

ou dans l'un des autres accueils paroissiaux :

Parvis Saint Melaine - 29600 Morlaix

11 route de la plage - 29630 Plougasnou

1 rue du 11 novembre - 29610 Plouigneau

Oui, je souhaite recevoir un reçu fiscal (je joins ce coupon à mon chèque)..

### DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt pour 66 % des sommes versées (pour tous les dons versés dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Ainsi un donateur de 100€ bénéficiera d'une réduction d'impôts de 66 €, ne supportant qu'un coût final de 34€. Ceci est un exemple de calcul simple : tout don, quel qu'en soit le montant est le bienvenu !

